

Nouveauté 2027

Agence
Vista Voyage

Vols au départ de
Marseille

TARIF CSE*
1639 €

*A partir de / adulte
en chambre double



VIETNAM

**Circuit entre découvertes incontournables
et temps libre.**

De la majestueuse baie d'Halong aux ruelles pleines de charme de Hoi An, en passant par les rizières de Ninh Binh et le mythique delta du Mékong, ce voyage alterne excursions, rencontres authentiques et temps libre pour profiter à votre rythme.

Une expérience complète, enrichie par une croisière dans la baie d'Halong, un train de nuit et des hébergements de qualité.



DU 24 FÉVRIER AU 8 MARS 2027

Subvention 2027



Dossier suivi par Sandy

contactvla@cseah.com



CLIQUEZ ICI
Tout le programme et toutes
les informations

Prix/Personne	Prix CSE * Subvention Déduite	Subvention CSE Airbus H (plafonnée à 1400 € /an/ matricule)	Prix Sans Subvention CSE
Adulte/Ado	1639 € *	822,75 €	2461,75 €
Enfant 2/11 ans**	1605 €* 	804,35 €	2409,35 €

*Prix CSE pour les clients n'ayant pas atteint le plafond annuel de subvention.

** Tarif Enfant partageant obligatoirement la chambre de 2 adultes payants. Tarif bébé : Nous consulter

Le prix comprend :

- Les vols France/Hanoi et Saigon/France en compagnie régulière.
- Le tour panoramique à Istanbul avec diner hors boissons lors de l'escale du vol aller
- Le train de nuit Hanoi-Danang avec couchettes molles climatisées.
- Le vols intérieur Danang/Saigon en classe économique.
- Les taxes d'aéroport et de surcharge carburant : 543.70 €(révisables et modifiables).
- L'hébergement 10 nuits base double selon programme avec petits déjeuners.
- La croisière dans la Baie d'Halong.
- L'assistance d'un guide francophone sur place pour les transferts, les installations aux hôtels et les conseils pour l'organisation des visites.
- La mise à disposition d'un autocar climatisé avec chauffeur pour les transferts et visites selon le programme.
- Les journées d'excursions avec transport et guide francophone comme mentionnés dans le programme.
- Les permanences à l'hôtel d'un guide local francophone matin et soir les jours entièrement libres.
- Les déjeuners et diners comme mentionnés dans le programme
- La pension complète à bord de la jonque le jour 5.
- Une bouteille d'eau de 0.5 litre et 2 serviettes rafraîchissantes/par personne/jours de visite avec le guide.
- La taxe de séjour, les taxes et services hôteliers.
- Un carnet de voyages connecté nouvelle génération (Application à télécharger)
- L'assurance multirisques AXA CSE de 4,80%

Le prix ne comprend pas :

- Toutes les visites et repas qui ne figurent pas dans « Le prix comprend".
- Les éventuelles hausses de carburants ou de taxes d'aéroport (modifiables jusqu'à l'émission des billets).
- Les repas libres mentionnés dans le programme, les boissons aux repas.
- Les pourboires (guide/chauffeur) : il est recommandé de laisser 3\$/jour/personne au premier et 1\$ au second.
- Les dépenses à caractère personnel.
- Le port des bagages
- Toutes taxes gouvernementales nouvellement appliquées
- Le supplément single : 390€ (Pris en charge par le CSE 1 fois/an pour les célibataires et/ou parent isolé)
- L'assurance AXA 4,80% obligatoire pour les options réservées auprès du CSE ainsi que les autres typologies de chambre que celle prévue au contrat.

Formalités pour les ressortissants français (au 01-07-26)

Se référer aux informations de l'agence (cliquer sur « Tout le programme et toutes les informations » en haut de la page. Vous devez vous tenir informés des formalités jusqu'au jour du départ en consultant régulièrement les sites :

<https://www.pasteur.fr/fr> et <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Le CSE décline toutes responsabilités en cas de non-respect des formalités.

Les autres ressortissants, sous leur seule responsabilité, doivent se rapprocher de leur autorité consulaire.

Barème de frais (Frais d'annulation par personne, calculés sur le prix « Sans Subvention »)

- De l'inscription à plus de 90 jours avant le départ : 30 % du forfait de base + coût de l'assurance
- Entre 90 et 31 jours avant le départ : 70% du forfait de base + coût de l'assurance
- A partir de 30 jours avant le départ/no show: 100% du forfait de base + coût de l'assurance

Les annulations se font obligatoirement par écrit au CSE

Les motifs d'annulation doivent être reconnus par l'assurance pour être pris en charge.

(contrat téléchargeable sur le site du CSE)

Un groupe de communication sera créé à l'initiative de l'agence de voyage.